

 <b>CONTRÔLE LEVAGE</b> <i>Poitou-Charentes</i>	<b>Sarl CONTROLE LEVAGE</b>	<b>PROGR.FORMAT.2016</b>
	<b>PROGRAMME DE FORMATION</b>	VERSION 002

# ATTESTATION DE COMPETENCES GRUE AUXILIAIRE

## Public

---

Toute personne étant appelée à conduire une grue auxiliaire, ayant ou non une expérience pratique à la conduite.

## Prérequis

---

- ⇒ Etre apte médicalement
- ⇒ Etre âgé de 18 ans
- ⇒ Le stagiaire devra être titulaire du permis de conduire correspondant à la catégorie de véhicule équipé de la grue. En cas de non possession du permis de conduire, le stagiaire devra se faire accompagner d'un conducteur qualifié.
- ⇒ Comprendre, savoir lire et écrire le français



L'attestation de compétences seule ne permet pas de conduire des grues auxiliaires. L'employeur doit délivrer une autorisation de conduite après s'être assuré de l'aptitude médicale du salarié et de sa connaissance des règles de sécurité à respecter sur les lieux de son intervention.

## Objectif de la formation

---

Conduire en sécurité un engin de chantier, conformément à recommandation CNAM-TS R490.

## Objectif pédagogique

---

Etre capable :

- d'analyser les risques rencontrés lors de la conduite des grues auxiliaires et les risques liés à l'environnement
- de maîtriser les travaux de manutention, ainsi que la stabilité de l'engin
- de lire une plaque de charge, et ainsi savoir-faire l'adéquation entre la grue auxiliaire et le travail à effectuer

## Durée

---

Formation Initiale 2 jours soit 14 heures

Formation Recyclage 1 jour soit 7 heures

 <b>CONTRÔLE LEVAGE</b> <i>Poitou-Charentes</i>	<b>Sarl CONTROLE LEVAGE</b>	<b>PROGR.FORMAT.2016</b>
	<b>PROGRAMME DE FORMATION</b>	VERSION 002

### Périodicité

Certificat valable 5 ans

### Horaires

9h00-12h30 13h30-17h00 (adaptable)

### Effectif par session

De 3 à 6 personnes

### Encadrement

Formateur expérimenté et recruté suivant le cahier des charges de l'organisme de formation

### Moyens Pédagogiques et techniques

Pédagogie adaptée au public

Alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques

Salle de cours équipée

Utilisation des grues auxiliaires conformément à la recommandation R490

Terrain avec aire d'évolution

#### Moyens à mettre à disposition du formateur et du testeur (centre de formation ou client)

- ↳ Notice d'utilisation des engins de chantier en Français
- ↳ Rapport de la dernière vérification générale périodique (VGP) de moins de 6 mois pour les engins de levage
- ↳ Certificat de conformité aux normes CE
- ↳ Engins sur lesquels les stagiaires doivent être formés et évalués

### Programme

#### Théorie

- ↳ Règlementation
- ↳ Classification et Technologie
- ↳ Règles et risques liés à l'utilisation des grues auxiliaires
- ↳ Devoirs et responsabilités des conducteurs de grue auxiliaire
- ↳ Stabilité des grues auxiliaires
- ↳ L'élingage

#### Pratique

- ↳ Mise en application de la prise et de la fin de poste
- ↳ Familiarisation avec le fonctionnement des différents équipements
- ↳ Réalisation des tâches spécifiques relatives à l'engin utilisé

	<b>Sarl CONTROLE LEVAGE</b>	<b>PROGR.FORMAT.2016</b>
	<b>PROGRAMME DE FORMATION</b>	VERSION 002

### Modalités d'évaluation des acquis

---

Tests théorique QCM et pratique (note moyenne de 7/10)

### Sanction visée

---

**Attestation de Compétences, Attestation de fin de formation**

### Modalité de financement

---

Directement par les Entreprises

### Calendrier / Inscription / Tarification

---

Nos formations étant dispensées à la demande, nous consulter pour les disponibilités et l'obtention d'un devis.

### Contact

---

Madame ROULIN Valérie – email : [contact@controlelevage.com](mailto:contact@controlelevage.com) – Tél : 06.89.09.30.62

### Traitements des appréciations

---

Une enquête de satisfaction est remise à chaque stagiaire à la fin de chaque formation. Vous avez la possibilité de contacter AFNOR CERTIFICATION pour signaler tout manquement à l'une des exigences du décret du 30 Juin 2015 et la possibilité de déposer un avis sur <https://procontact.afnor.org/>